

## **AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION**

### **Communes de Mérignac et Martignas-sur-Jalle Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme dans la cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de transport en commun « Amélioration de la vitesse commerciale de la LIANES 11 par la réalisation de travaux de réaménagement de voirie à Mérignac avenue Marcel Dassault »**

-----

Le public est informé que par délibération n°2021-280 en date du 9 juillet 2021, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de transports en commun « Amélioration de la vitesse commerciale de la LIANES 11 par la réalisation de travaux de réaménagement de voirie à Mérignac avenue Marcel Dassault ».

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- à la Mairie de Mérignac : 60, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33 705 Mérignac cedex ;
- à la Mairie de Martignas-sur-Jalle : 3, avenue de la République – BP12 – 33 127 Martignas-sur-Jalle ;
- au Pôle territorial ouest de Bordeaux Métropole : 10-12, rue des Satellites, 33 185 Le Haillan ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1<sup>er</sup> étage : 39-41, cours du Maréchal Juin – 33 045 Bordeaux Cedex ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 20 septembre 2021**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.